



UNION AFRICAINE

*****ollow0

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

**PREMIERE REUNION D'EXPERTS CHARGES
DE PREPARER LE CONGRES CULTUREL PANAFRICAIN
16 – 18 DECEMBRE 2002 NAIROBI, KENYA**

**RAPPORT FINAL
(Projet)**

1. Quarante ans après les indépendances, à l'orée du 21^{ème} siècle, au moment où l'OUA termine sa mission et cède le pas à l'Union africaine avec une nouvelle mission, de nouveaux objectifs, un nouveau cadre, de nouveaux organes, de nouvelles structures, il est nécessaire de mettre de l'ordre dans le secteur de la culture et de préparer la relève des hommes et des structures, pour un nouveau départ.

2. C'est dans ce contexte que l'Union africaine, en coopération avec l'UNESCO et avec le soutien de la Fondation Ford se propose de convoquer en 2003, un congrès culturel panafricain afin de faire un état des lieux, dresser un bilan, prendre la mesure des forces et des faiblesses du secteur, en considérer les nouveaux enjeux et défis, réaffirmer ou redéfinir des priorités et tracer des perspectives.

3. Il est prévu que dans le cadre du congrès, se tiennent,

- Un forum libre
- Une conférence ministérielle statutaire ;
- Un marché de produits et services culturels.

4. La première réunion d'experts chargés de la préparation du Congrès s'est tenue du 16 au 18 décembre 2002 au Bureau scientifique de l'U.A à Nairobi au Kenya.

5. Y ont pris part, des experts indépendants choisis es qualité, un représentant du gouvernement de l'île Maurice, pays pressenti pour abriter le Congrès, ainsi que des représentants d'organisations africaines et internationales. La liste des participants est en annexe.

Ouverture

6. Lors de la séance d'ouverture, les représentants de l'UA et de l'UNESCO ont pris la parole pour souhaiter la bienvenue à tous les participants. Ils ont réaffirmé leur engagement à mener à son terme avec succès ce projet majeur. Cette conférence voudrait constituer, selon eux, un jalon important parmi les initiatives culturelles les plus marquantes qui ont vu le jour en Afrique, depuis le premier Congrès des écrivains et artistes noirs convoqués en 1956 à Paris, jusqu'à la consultation panafricaine qui s'est tenue en mars 1998 à Lomé au Togo, à l'initiative des trois partenaires.

7. Ils ont souligné à ce titre l'importance accrue des questions culturelles au sens large qui s'inscrivent à la fois dans le cadre de la mondialisation, des revendications identitaires, de la construction nationale et de l'intégration

régionale, du nécessaire dialogue des civilisations et des cultures, de la dimension économique de la culture, des implications culturelles du NEPAD etc. Les profils des experts invités ont voulu tenir compte à la fois du nombre et de la variété de ces questions, ainsi que des enjeux et défis à inscrire au programme du prochain congrès. A cet égard, ils se sont félicités de la participation des experts de haut niveau qui ont bien voulu répondre à l'appel de l'UA, de l'UNESCO et de la Fondation Ford, pour assurer le succès de la réunion préparatoire et du congrès.

8. Pour terminer, ils ont vivement remercié le gouvernement de l'Ile Maurice qui a accepté de désigner un représentant pour participer aux travaux. Ils ont vu dans cette démarche, la confirmation de l'intérêt constant que ce pays, adepte fervent et sanctuaire de la multiculturalité, a toujours porté aux questions culturelles en Afrique : Il a abrité notamment, le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui a adopté la Charte culturelle de l'Afrique en 1976, ainsi que la première conférence des ministres africains de la Culture de l'OUA en 1986.

Election du Bureau

9. Les experts ont ensuite mis en place un Bureau ainsi composé :

Président : M. Alexis Adande, Université du Bénin
Vice-Président : Dr (Ms) Alinah Segobye, Université du Botswana
Rapporteur : M. Manda Tchewwa, (RDC), Consultant international au MASA

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

10. L'ordre du jour et le programme de travail adoptés par les experts sont annexés au rapport.

Présentation du projet de Congrès.

11. Le représentant de l'UA a présenté brièvement le projet de congrès comme une initiative conjointe conçue dans le cadre du partenariat stratégique entre l'UA, l'UNESCO et la Fondation Ford. Ce partenariat a été amorcé avec la consultation panafricaine organisée en 1998 à Lomé au Togo, pour préparer la Conférence intergouvernementale de l'UNESCO sur les politiques culturelles (Stockholm 1998). Il a abouti, entre autres, à l'organisation d'un symposium sur le financement de la culture en Afrique (Abidjan 2000) et à la création de l'Observatoire sur les politiques culturelles en Afrique (OCPA) dont le secrétariat provisoire est installé au Mozambique. L'orateur a ensuite souligné la place et le rôle de la culture dans les luttes de libération et la

promotion du panafricanisme, ainsi que son rôle comme facteur du développement. Il a aussi relevé que la culture africaine comporte certes de nombreuses valeurs dysfonctionnelles : mais elle recèle également des potentialités susceptibles d'aider à relever un certain nombre de défis qui interpellent l'Afrique et le reste du monde.

12. Il a ensuite noté que, tout au long de l'histoire, les succès portés au crédit de la culture africaine ont pu être capitalisés et les insuffisances et lacunes diagnostiquées et corrigées, parce que les principaux acteurs du développement culturel ont pris l'initiative, à des intervalles plus ou moins réguliers, de faire une halte, de se rencontrer pour faire le point.

13. Au nombre des grandes rencontres qui ont jalonné ce parcours globalement positif, il a mentionné, notamment :

- a) Les premier et deuxième Congrès des écrivains et artistes noirs convoqués en 1956 à Paris et 1959 à Rome.
- b) Le colloque du premier Festival mondial des arts nègres en 1966 à Dakar, Sénégal.
- c) Le symposium du Festival culturel panafricain, organisé en 1969 à Alger, sous l'égide de l'OUA.
- d) Le colloque du Festival mondial des arts et de la culture en Afrique, « FESTAC 77 », organisé en 1977 à Lagos, Nigeria.
- e) La Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Afrique (Africacult) organisée en 1975 à Accra, au Ghana, par l'UNESCO, en coopération avec l'OUA.
- f) Les quatre sessions de la Conférence des ministres africains de la Culture (C.M.A.C) convoquées par l'OUA successivement à l'Ile Maurice en 1986, Ouagadougou au Burkina Faso en 1988, Yaoundé au Cameroun en 1990 et Cotonou au Bénin en 1993.

14. C'est dans cette perspective que les initiateurs assignent au congrès les objectifs et résultats attendus, à savoir :

- i) réunir des experts, des professionnels et des décideurs gouvernementaux, pour qu'ensemble, ils fassent une revue critique des principaux secteurs qui ont mobilisé depuis plus de

cinquante ans, les acteurs du développement culturel, partagent leurs expériences, donnent de nouvelles orientations, et fassent des recommandations.

- ii) prendre la mesure des grands enjeux et défis culturels qui interpellent l'Afrique à l'orée du 21ème siècle et de la mondialisation et définir des stratégies pour aller de l'avant.
- iii) disposer, secteur par secteur, de documents de synthèse et donner aux créateurs et aux producteurs qui sont au cœur de l'action, un cadre référentiel de base plus ou moins complet et une perspective plus large qui dépassent leurs horizons sectoriels respectifs : cela, en vue de permettre à l'inspiration, aux talents et aux œuvres de se nourrir d'un corpus de connaissances et d'expériences cohérentes enracinées dans une histoire commune.
- iv) situer les jeunes créateurs, penseurs et intellectuels dans une trajectoire, une généalogie, une filiation culturelle verticale : les situer également dans un réseau horizontal d'acteurs et de partenaires engagés dans les différents secteurs culturels, et préparer en même temps, la relève des hommes et des structures.
- v) contribuer au développement conséquent des productions culturelles africaines de qualité pour entreprendre la conquête de nouveaux marchés.
- vi) revisiter le thème du développement culturel, afin que la contribution de la culture au développement global à travers le NEPAD soit plus conséquente.
- vii) explorer les possibilités et les avantages qu'offrent les NTIC aux initiatives sectorielles et globales.
- viii) contribuer à un renouvellement des études africaines dont certaines sont passablement délaissées au profit presque exclusif des productions ayant une valeur économique.
- ix) disposer des éléments pour une réorientation des politiques culturelles africaines, sur la base des études proposées et des expériences échangées.

- x) préparer le terrain et proposer une esquisse de politique et de programme culturels à l'intention des futurs décideurs de l'U.A.

15. Les trois principales composantes de la manifestation sont ainsi provisoirement programmées :

- 1) un forum libre et des ateliers ouverts sans distinction à des experts, des professionnels, des créateurs, des décideurs gouvernementaux, des ministres, des personnalités d'Afrique et de la diaspora ainsi qu'à des africanistes étrangers.
- 2) une conférence ministérielle statutaire de l'U.A.
- 3) des expositions, des spectacles et un marché dynamique de produits et services culturels.

16. A l'issue de cet exposé, un participant a exprimé des doutes sur l'opportunité et la pertinence du projet. Il a notamment mis en garde contre le risque qu'il y aurait à organiser un congrès, un de plus, sans lendemain. En revanche, la plupart des délégués qui ont pris la parole sur ce point se sont félicités de l'initiative qui vient à son heure. Ils ont exprimé la ferme volonté de contribuer au succès du congrès. Ils ont relevé que depuis plus de quinze ans, beaucoup d'initiatives culturelles foisonnent, il est vrai sur le continent : cependant, en dehors de la Conférence des ministres de la Culture de l'OUA qui a une dimension exclusivement panafricaine, ces rencontres sont soit sectorielles (langues, patrimoine, industries culturelles, arts, formation) soit régionales africaines (CEDEAO, SADC, CICIBA) ou internationales, inspirées fort opportunément et à bon droit par l'universalité (UNESCO ou Banque Mondiale) le monde islamique (ISESCO) la Francophonie (AIF) le monde arabe (ALECSO) ou la coopération sud-sud (ACP) etc. Dans ces conditions, il est indispensable qu'à intervalles plus ou moins réguliers, les africains se retrouvent entre eux, que tous les acteurs à l'échelle du seul continent se concertent pour faire le point. L'UA est la mieux indiquée pour prendre cette initiative, afin, par ailleurs, d'articuler la culture avec tous les autres secteurs d'activités qui se développent, elles aussi, à l'échelle continentale et dont la coordination revient à l'Union africaine. C'est sur la base de ces arguments entre autres, que le consensus s'est facilement dégagé pour préparer et convoquer le congrès.

17. Après ce débat préliminaire, les différents points traités dans les documents de référence et les communications présentées ont été discutés dans 7 panels. Les conclusions et les recommandations sont portées ci-dessous.

PANEL 1: PASSE DE L'AFRIQUE , TRADITIONS ORALES.

Passé de l'Afrique

18. Un des documents de référence de la réunion souligne que l'histoire est, dans l'Afrique contemporaine, la discipline où la pensée scientifique a été la plus féconde, depuis la décennie des indépendances (J. de Nascimento)

19. La place et le rôle prépondérants de l'histoire, des historiens et des autres spécialistes de l'étude du passé du continent dans la connaissance, la conscientisation et la mobilisation des populations africaines, d'une part, dans la libération et la construction de l'Afrique d'autre part, ainsi que dans la vision dynamique d'un futur qui s'inscrit dans un contexte mondial, par ailleurs ont été exposés et discutés.

20. Les communications et les débats ont aussi porté sur l'état et les difficultés de la recherche, de l'enseignement, des publications scientifiques et des initiatives de vulgarisation, ainsi que sur l'importance des échanges.

21. A cet égard, des délégués ont relevé que pour certaines disciplines qui exigent des moyens importants comme l'archéologie par exemple, la politique de formation et de la recherche est encore souvent dictée de l'extérieur par des accords et conventions inégalitaires. Une des solutions à envisager est la création et le développement de centres d'excellence.

22. D'autre part, la nécessité de déployer en commun des efforts en faveur des disciplines telles que l'archéologie, la paléontologie etc. a aussi été soulignée, tandis que des participants se sont inquiétés de savoir si la continuité et la relève sont assurées en égyptologie. Ils se sont déclarés soucieux de voir se développer la recherche et l'enseignement, et se poursuivre les travaux des précurseurs comme Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga.

23. Les efforts en faveur de l'étude du passé se justifient certes pour des raisons académiques. Ils se justifient aussi parce qu'en Afrique, plus qu'ailleurs, « il y a une demande d'histoire » : (J. Devisse) Cependant que les africains réclament aussi « le droit à l'histoire » (J. Kizerbo).

24. La réponse à ces exigences se traduit par la nécessité pour les spécialistes concernés d'éclairer utilement les responsables et décideurs, dans l'élaboration des politiques éducatives, culturelles, sociales, de l'information, ainsi que dans la gestion politique et administrative des populations.

25. Tout en réaffirmant le rôle de l'histoire dans la construction nationale et l'unité africaine, les participants ont aussi exprimé leur préoccupation face aux manipulations malencontreuses des faits historiques par les « entrepreneurs de l'identité » et ont appelé à « désarmer l'histoire » (Ch. Wondji). Dans le même temps, face à la mondialisation qui risque d'entraîner tout autant la dissolution des identités, l'appauvrissement et la disparition des spécificités et l'uniformisation desséchante, la demande d'histoire des peuples africains a besoin être satisfaite.

26. Au nombre des questions qui traduisent la demande d'histoire et qui intéressent à la fois le grand public et interpellent les spécialistes et les chercheurs, il faut mentionner des thèmes comme l'Afrique comme berceau de l'humanité, la place de l'Afrique noire dans l'Égypte pharaonique, le rôle et la place de l'Afrique et des africains dans les livres sacrés, l'Afrique et l'Amérique précolombienne, les réparations dûs à l'Afrique du fait de l'esclavage et de la traite négrière et d'autres thèmes qui mobilisent l'opinion, et que les recherches et les débats n'ont pas encore épuisés.

27. Les experts ont en tous les cas soulignés, avec satisfaction, que la rédaction de l'Histoire générale de l'Afrique par l'UNESCO, a constitué un des projets majeurs du 20^è siècle consacrés aux études africaines. Ils ont également évoqué les projets de la Route de l'Esclave et de la Route du Fer. Ils ont aussi salué les efforts de vulgarisation de l'histoire de l'Afrique, à travers des expositions, des publications, des films historiques, des programmes radiophoniques et télévisés, et souhaité que ces initiatives se poursuivent en direction de la jeunesse.

28. Au total, les participants ont insisté pour que se développent encore davantage, la coopération, les rencontres et les échanges entre les chercheurs, les enseignants, les étudiants, les institutions africaines et internationales, la promotion de la mobilité académique etc. Ils se sont félicités à cet égard, des initiatives de revitalisation des réseaux associatifs avec les réunions récentes de l'Association des historiens africains, de l'Association Ouest africaine d'Archéologie etc. dont les conclusions seront portées à l'attention des congressistes. Ils ont en conséquence appelé l'Union africaine, l'UNESCO, la Fondation Ford et tous les autres partenaires concernés à encourager et soutenir les associations professionnelles, ainsi que les activités et programmes scientifiques.

29. Enfin, ils ont suggéré qu'à l'occasion du congrès, un hommage sous une forme à déterminer, soit rendu aux grandes figures de l'étude du passé africain, pour le rôle qu'ils ont joué, afin que les jeunes générations s'en inspirent, continuent l'œuvre réalisée, et que l'Afrique retrouve avec confiance sa vraie place et envisage l'avenir avec plus de détermination.

Traditions orales

30. S'agissant des traditions orales, l'importance de la collecte, de l'étude et de la promotion en a été fortement soulignée. En effet, outre leur contribution à l'écriture de l'histoire africaine, ce sont aussi les traditions orales qui permettent, aujourd'hui encore, de connaître la culture, les croyances, les traditions, les attitudes et comportements de nombreuses populations africaines. C'est pourquoi avant et durant les vingt premières années des indépendances, il y a eu un réel engouement pour la collecte, l'archivage, l'exploitation, la promotion et la diffusion des traditions orales et des autres expressions matérielles et immatérielles de la culture traditionnelle. L'adoption en 1972 par l'UNESCO du Plan décennal consacré aux traditions orales et aux langues africaines a constitué un facteur de dynamisation des initiatives. Elles ont abouti à d'intenses activités au niveau national, à la création de centres régionaux (CELHTO, EACROTANAL, CERDOTOLA, CICIBA, SACALOT etc.), à l'organisation de nombreuses rencontres (Fondation SCOA, Fondation Senghor) à la création de laboratoires dans les universités et les centres de recherches, à des travaux d'enregistrement de traditions pour des programmes radiophoniques, à des stages de formation à la collecte etc.

31. Malheureusement la crise des années 80 a porté un coup d'arrêt à la plupart de ces initiatives, entraîné la démobilisation des milieux concernés et provoqué la léthargie ou la disparition des principaux centres nationaux et régionaux. En outre, en l'absence de moyens financiers et, en raison de la fragilité des supports (bandes magnétiques, cassettes, films) et faute de moyens et de techniques de conservation, la pratique courante est la destruction après usage des résultats de la recherche universitaire et des programmes radiophoniques, et donc la disparition des fonds sonores, des films documentaires, des photographies, des diapositives et des négatifs des films (Photothèque de Kinshasa en RDC, et Archives Culturelles du Sénégal par exemple.) Il faut aussi déplorer que les informateurs crédibles soient une espèce en voie de disparition irrémédiable. Tous ces phénomènes sont ainsi entrain de hâter la mort silencieuse des traditions orales. Or, l'introduction de la culture africaine dans l'enseignement est largement tributaire de ce travail de collecte, d'étude et de promotion des traditions.

32. Des efforts isolés se poursuivent certes, mais dans l'anonymat, car ces initiatives n'ont plus aujourd'hui la visibilité d'antan. Il ne reste par conséquent des activités de collecte et de promotion, que celle des expressions traditionnelles commercialement utiles (musique, culture matérielle, artisanat, arts de vivre, parure, vêtue) qui peuvent être remises au goût du jour, à l'usage du marché

33. L'un des rares projets qu'il est utile de signaler est celui que développe le CELHTO. Centre de l'Union africaine basé à Niamey au Niger. institution en voie de restructuration : le projet ARTO. «Archives sonores et ressources documentaires de la tradition orale en Afrique » fera l'objet d'une communication au Congrès. Le congrès sera également le lieu de faire l'évaluation des principaux centres régionaux (CICIBA, CERDOTOLA, EACROTANAL, SACALOT) et de faire des propositions de sauvetage des résultats de la recherche, de redynamisation et de recentrage des activités, peut-être autour des centres qui fonctionnent encore (CELHTO et CICIBA).

PANEL 2 PENSEE AFRICAINE, SPIRITUALITE, VALEURS.

Pensée africaine

34. Les documents reçus, les communications et les débats ont rappelé la polémique des années 1970 relative à l'existence ou la non existence d'une philosophie africaine. Les participants ont également été informés de la tenue toute récente d'un colloque international en septembre 2002 à Porto Novo au Bénin, sur « La rencontre des rationalités ». Il a été organisé par le Centre africain des hautes études (Bénin) animé par le Prof. P. Houtondji en coopération avec le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (UNESCO). Il a été précédé par un forum des sociétés savantes africaines pour développer des échanges horizontaux entre chercheurs africains, en vue du renforcement des capacités scientifiques et technologiques du continent. Les thèmes, les communications et les conclusions du colloque jugés pertinents pour le congrès seront retenus. Les initiateurs du colloque dont le Prof. P. Houtondji est l'un des plus actifs en Afrique francophone seront également mis à contribution pour la préparation et la tenue du Congrès.

35. Les participants ont aussi passé en revue, brièvement les idéologies culturelles africaines, notamment, la Négritude, l'African personality, le Panafricanisme, le Consciencisme, l'Africanité, l'Authenticité, la Renaissance africaine, le Socialisme africain etc. : (l'Apartheid et l'Ivoirité, entre autres n'ont pas été mentionnés). Ils ont proposé qu'une revue critique et une évaluation exhaustive en soit faite au congrès, afin de tirer les leçons, de retenir les éléments positifs, de fixer des repères, d'opérer les dépassements nécessaires, de s'orienter résolument vers le futur, de se donner des mots d'ordre et de créer des mouvements mobilisateurs.

36. Les idéologies africaines ont été évoquées, parce que des analystes considèrent que « **the most important instrument for building a national identity is an ideology. An ideology is that part of culture which is actively**

and explicitly concerned with the establishment and defence of pattern of value and belief. And the way African states are clothed in reality is embedded in the ideological statements by African political leaders as well as in the writings of African scholars and thinkers (V.C. Uchendu).

37. S'agissant des conditions de développement de la recherche, de l'enseignement des publications et des échanges, elles seront discutées lors du congrès, de même que la nécessaire promotion et la vulgarisation des éléments pertinents de la pensée africaine traditionnelle.

38. Les principaux ouvrages de référence sur la pensée africaine traditionnelle seront mis à la disposition des participants, lors du congrès. (La philosophie bantoue de R.P. Tempels, les travaux de A. Kagame, de E.Mweng de Janheinz Jahn etc.)

Religions et spiritualité

39. S'agissant de la spiritualité africaine et des religions en Afrique, un participant a rappelé les travaux d'égyptologues, d'archéologues, d'historiens, de penseurs et de spécialistes des textes sacrés, montrant la dette des trois religions abrahamiques monothéistes à l'égard de la spiritualité africaine traditionnelle.

40. Le rôle des missionnaires chrétiens dans la pénétration et la domination coloniale a également été rappelé, ainsi, que l'imposition parfois violente de l'Islam dans certaines sociétés africaines. L'on a aussi rappelé le rôle des communautés musulmanes et de leurs leaders dans la lutte et la résistance contre l'occupation coloniale en Afrique du Nord et de l'Ouest notamment.

41. Cependant, à l'instar des langues africaines dont le nombre est souvent invoqué comme un handicap, les nombreuses formes et variantes de la religion africaine et leur manque de systématisation rendent malaisée leur prise en compte dans les politiques nationales et dans les systèmes d'éducation.

42. Il a par ailleurs été souligné qu'avec la montée des revendications identitaires, des mouvements fondamentalistes, de l'intolérance et des violences terroristes, la cohabitation des différentes religions, sectes et autres formes de croyances dans un même espace national ou régional est devenue problématique dans certain pays. Ces phénomènes risquent de déstabiliser certaines formations étatiques, tandis l'Afrique elle-même entre de gré ou de force dans la mouvance des grands courants mondiaux du terrorisme et « du choc des civilisations » annoncé par certains analystes. Fort heureusement, dans la plupart des pays africains, la tolérance et la coexistence pacifique sont

de rigueur. Cet acquis doit être préservé et renforcé à travers des recherches, des publications, des rencontres, des échanges, des programmes éducatifs et radiophoniques etc.

43. La prolifération des sectes et sous sectes chrétiennes souvent d'origine américaine, ainsi que des sectes et mouvements syncrétiques africains qui se développent principalement le long du golfe du Bénin, (du Nigeria au Libéria) ont été relevés. Le poids économique et financier de ces sectes, l'usage qu'il font des moyens médiatiques (radio, TV, cassettes) et leur impact sur les populations nécessitent d'être étudiés, exposés et discutés au Congrès.

44. Les documents de travail soumis, aux experts évoquent également les obédiences, fraternités, sociétés secrètes, religions et spiritualités d'origine occidentale ou orientale auxquelles adhèrent des élites africaines d'une part, les sociétés secrètes traditionnelles africaines qui se raréfient mais restent vivaces dans certains pays d'autre part, ainsi que le recours des élites et des masses aux pratiques ou à l'assistance spirituelle de toutes sortes.

45. Ces phénomènes religieux en général et les sectes en particulier ont un impact sur la culture, l'économie, le social et la politique (M. Glelé) que le congrès ne peut occulter. Un éclairage plus exhaustif pourrait, autant que possible, être apporté quant à leur place, leur rôle et leur portée en Afrique. A cet égard, les travaux des précurseurs comme J. Mbiti, V. Monteil, M. Glelé ou les conclusions du colloque d'Abidjan (1961) sont des références importantes.

46. Parce que donc l'influence de la religion et des croyances en général sur tous les autres aspects de l'existence individuelle et collective est évidente, le congrès s'efforcera de faire comprendre les différentes manifestations du fait religieux dans la vie sociale, politique, économique, et artistique de nos sociétés, et les initiatives à prendre, s'il y a lieu. Sur la question de savoir si la religion fait partie de la culture, un auteur rappelle l'intervention d'un délégué étonné de voir la religion figurer à l'ordre du jour d'une réunion d'experts en 1995, dans un pays africain: pour ce délégué, il était hors de question que des universitaires irrévérencieux soient autorisés à inscrire la religion à leurs débats. Cet incident est révélateur de la difficulté à délimiter le champ de la culture.

Valeurs africaines

47. En l'absence d'un des experts invités dont les travaux font autorité (Prof. K. Gyekye), et en l'absence également de deux traditionalistes éminents empêchés (Dioulde Laya et Y. Tata Cissé), les communications sur les valeurs africaines n'ont pas, été présentées. Les participants ont néanmoins passé en

revue, brièvement, un certain nombre de valeurs africaines positives bien connues. Ils ont suggéré que les documents et travaux du congrès mettent l'accent sur les valeurs positives à promouvoir et sur les valeurs dysfonctionnelles à éliminer. Un accent particulier sera porté sur les meilleures pratiques (best practices) en la matière. Seront plus particulièrement exposées les méthodes et pratiques abouties d'adaptation, de recyclage et de redynamisation de valeurs positives d'une part (prévention gestion et règlement des conflits, akwaba, téranga, gatsatsa, diatiguia, parenté à plaisanterie etc.), et d'initiatives réussies d'élimination de pratiques et de valeurs négatives d'autre part (ex. : excision, systèmes de castes etc.).

PANEL 3 : SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE, TECHNOLOGIES TRADITIONNELLES, ARTISANATS, ARTS DE VIVRE, ET ARTS VISUELS

48. Pour le NEPAD, la culture fait partie intégrante des efforts de développement du continent. C'est pourquoi il est indispensable de protéger et d'utiliser correctement le savoir autochtone qui représente une dimension importante de la culture du continent et d'en faire bénéficier toute l'humanité. Le NEPAD consacrera une attention toute particulière à la protection et au développement du savoir traditionnel. C'est-à-dire aux œuvres littéraires et artistiques nourries de tradition comme aux travaux scientifiques, performances, inventions, découvertes, conceptions, marques, appellations et symboles, informations encore non divulguées et toutes autres innovations et créations fondées sur la tradition et des activités intellectuelles dans les domaines industriel, scientifique, littéraire ou artistique. Ce concept englobe aussi le patrimoine génétique et les connaissances médicales traditionnelles qui y sont associées. **Example of traditional knowledge are bone setting and anti-snake venom production. (Nwokeabia) Understanding how people and societies acquire and use knowledge is essential to improving people's lives especially the lives of the poorest.**

49. Au titre des savoirs, des savoir-faire traditionnels et des technologies endogènes, l'essentiel des exposés et des débats a porté à la fois sur la médecine et la pharmacopée, l'architecture africaine et les artisanats.

Médecine traditionnelle.

50. S'agissant de la médecine et de la pharmacopée, les participants ont réaffirmé la place et le rôle de premier plan de ce secteur, en Afrique. Il a donné des résultats probants dans la mesure où il a contribué à la sauvegarde et à la survie des populations africaines depuis les origines, et la grande majorité de la population continue d'avoir recours à ces soins. Les communications et

les débats ont également montré que la dynamique actuelle qui tend à se généraliser est de promouvoir la concertation, la complémentarité et le partenariat entre les spécialistes, les universités, les centres de recherche, les hôpitaux, les laboratoires etc. d'une part, et les recettes et méthodes des tradipraticiens d'autre part. En tout état de cause, les aspects culturels de la médecine, de la pharmacopée et de l'ethnopsychiatrie, ainsi que les conditions et les expériences de modernisation et d'adaptation, seront examinés lors du congrès. Comme pour les autres savoirs traditionnels, les problèmes majeurs à résoudre dans le contexte actuel sont, celui du secret et de la transmission, celui de l'adaptation, ainsi que celui de la propriété intellectuelle et du pillage des ressources génétiques.

51. Des expériences comme celles en cours au Burkina Faso, au Kenya, au Sénégal (Fatick) ou au Zimbabwe par exemple seront exposées au congrès.

Architecture africaine

52. L'architecture africaine traditionnelle ainsi que les tendances actuelles de l'architecture africaine moderne ont fait l'objet d'une communication et de débats enrichissants. Ces deux principaux volets seront exposés et discutés lors du congrès : recherche, formation, enseignement, techniques et matériaux locaux, architecture d'intérieur, adaptation pour le tourisme et l'hôtellerie, (cas de l'Ethiopie) recensement et protection des sites, monuments et édifices historiques, ethnographiques ou religieux (cultes ancestraux et religions importées), aménagement urbain, modernisation et adaptation de l'habitat rural etc. A ce titre, la richesse de l'architecture traditionnelle au Cameroun en général et des femmes bâtisseuses dans certaines sociétés de ce pays en particulier ont été signalées.

53. Les contributions de l'Ecole régionale d'architecture de Lomé au Togo, du CICAT, des organisateurs de la Conférence AFRIBAT (1982) et de bâtisseurs traditionnels du Cameroun et du Mali par exemple seront sollicitées.

54. Un atlas de l'architecture traditionnelle africaine pourrait être dressé. Une ou plusieurs expositions pourraient également être consacrées à la médecine traditionnelle et à l'architecture africaine lors du congrès. Des professionnels de la médecine africaine et de l'architecture traditionnelle pourraient aussi être invités à présenter des communications au congrès.

Artisanats et arts de vivre

62. Un exposé détaillé a été consacré à l'artisanat et aux divers arts de vivre : artisanat d'art (décoratif), artisanat de production de biens à ranger dans la rubrique des éléments de la culture matérielle (poterie, vannerie, tissage

etc.), artisanat de services (vêtue, parure, cosmétique, design, art culinaire etc.).

63. Le potentiel économique de ce secteur a été réaffirmé, en relation notamment avec le tourisme et l'hôtellerie, car il véhicule une forte identité. Mais pour qu'il soit plus compétitif, génère davantage d'emplois et gagne des parts de marchés (dans le cadre de l'AGOA, par exemple) des efforts soutenus doivent être entrepris pour la modernisation et la finition du design (y compris le haut de gamme), le développement des capacités de production pour répondre à la demande et aux besoins de l'exportation. L'encadrement effectif des artisans et l'exécution de programmes de formation et de perfectionnement sont une réponse à ces problèmes.

64. Le rapport de la Banque mondiale développé par Tyler Biggs soumis aux experts à Nairobi, sera plus largement exploité lors du Congrès. Ce rapport intitulé « Africa can compete » (1994) souligne que les études de cas menées aux Etats-Unis, en Europe et dans plusieurs pays africains décèlent une forte demande pour les produits africains et l'esthétique africaine notamment, très cotée aux Etats-Unis. La demande y est soutenue par l'importante communauté afro-américaine et sa philosophie du retour aux sources africaines. Les artéfacts africains rapprochent les afro-américains de leurs racines et font l'objet d'une consommation de masse de produits appelés « afrocentric goods ». La propension à consommer des afro-américains est réputée plus élevée que celles des autres communautés américaines et le niveau de vie américain rend accessible les produits africains.

65. L'Europe, elle, est traversée par la tendance au relativisme culturel, qui incite à la connaissance et à la reconnaissance des œuvres culturelles des autres peuples et civilisations. Elle se rapproche également de produits naturels ou en phase avec la nature : ses consommateurs quelque peu saturés par les produits industriels sont gagnés par la quête de produits bio, faits-mains. La dénomination de produits ethniques traduit cette évolution qui associe des origines, une culture, des savoir-faire.

66. La mutation opérée dans les échanges mondiaux par la réduction des distances internationales, la grande mobilité des travailleurs et des touristes crée une attirance pour les produits de souvenir, tout en transformant les goûts et préférences au gré des rencontres, des voyages, et des expériences multiethniques.

67. Autant d'éléments qui ont poussé les experts de la Banque mondiale à recommander pour une fois l'intervention de l'Etat pour soutenir et promouvoir une filière à fort potentiel. Il s'agit que l'Etat intervienne pour que les exportateurs africains puissent améliorer sensiblement leurs performances

sur les volumes de production trop faibles, la qualité qui tend à être inégale et surtout à décroître avec les quantités, les délais de livraison trop aléatoires et les prix irrationnels dans le système marchand international. Les efforts de promotion, de financement, de formation, d'interaction avec les professionnels privés sont aussi à favoriser par les gouvernements. Plusieurs expériences positives de partenariats entre ONG, structures étatiques, distributeurs internationaux ont ainsi permis au Ghana, au Kenya et ailleurs, de réaliser des commandes dans les standards internationaux de volumes, de délais et de qualité.

Protéger les savoirs traditionnels

61. Les problèmes de la contre façon et du droit d'auteur seront aussi exhaustivement débattus. Une importante communication sera faite au congrès par un des experts invités à Nairobi, sur la protection des droits relatifs aux savoirs traditionnels tels que définis au début de ce panel. Selon l'expert (H. Nwokeabia), **in today's world, even where the traditional knowledge (TK) systems have sustained the indigenous societies, they have not produced the same type of industrial revolution as exists in Europe, for instance. By industrial revolution, we mean complete change by upward reversal of the condition of production. It reflects huge increase in productivity and undoubted superiority of production techniques.**

62. **Innovation is usually created by individuals. It must be so recognised and rewarded, otherwise, it is restricted by the owners from the general public. Lack of recognition also inhibits future innovations. In the system of protection of traditional knowledge in Africa, the customary laws, only communal ownership is recognised and very little reward exists for individual innovation. The consequence is either secrecy in the high-income sectors such as medicine or indifference in the low-income sectors such as agriculture. When the innovators die, the knowledge they generated is usually lost because they do not have incentive to make their innovations public. The result is what we call "continuous but non additive innovations" as against "continuous and additive innovations". We explain these effects through two main models: the motivation and growth-ladder models. Two conclusions emerge from this analysis. Knowledge, generally, can be a communal property. Putting innovation, however, as a public good, at least in the period of 10-15 years, without special compensation to the innovator, is unambiguously bad for sustained economic growth and welfare promotion. A multiple protection system may be required. A geographical indication system may be used for general knowledge and patent for individual innovations.**

63. Therefore, the objective is to develop a model for African TK protection laws with a very focused objective. In this case, we aim at a model protection system that supports economic and development aspirations of the region. The protection system has to also take into account the global economic village in which Africa has to operate and where competition will be free for all. There is as yet no such validated forward-looking model for the protection of TK in Africa, with clear economic growth dimensions. In this context, we will be looking at testable theoretical frameworks that explain the situation of traditional knowledge in the region.

64. Pour la tenue du congrès, il sera fait appel à la contribution des représentants des différents métiers du savoir-faire traditionnel au forum libre et aux expositions. Des ateliers de confection et de démonstration pourraient également être montés dans le site réservés aux expositions.

65. Au nombre des experts, des professionnels et des institutions qui seront sollicités pour la préparation et l'organisation du congrès figurent le SIAO, les spécialistes du design, de la haute couture traditionnelle et moderne, ceux des arts décoratifs etc. Des participants ont souhaité à cet égard que d'autres salons de l'artisanat qui regroupent souvent en une seule manifestation tous ces métiers, soient aussi organisés dans les autres régions d'Afrique, en plus du Salon de Ouagadougou. Des pays comme l'Ethiopie, le Kenya, Madagascar ou l'Afrique du Sud pourraient en organiser.

Arts plastiques et patrimoine

66. Les participants ont, par ailleurs rappelé la richesse et la contribution remarquable des arts plastiques africains (art nègre et art contemporain) au patrimoine culturel de l'humanité. Ont également été évoqués à divers titres, les grands musées d'art africain à l'étranger, les efforts, mais aussi les difficultés des musées nationaux africains et des institutions de coopération en Afrique : AFRICOM, PREMA, WAMP, les Biennales de Dakar, du CICIBA, et d'Afrique du Sud, la nécessité de renforcer les centres de recherche et de formation, la prolifération des galeries dans les villes touristiques et les sièges des festivals, le trafic illicite, le retour au la restitution des biens culturels, l'éducation artistique à l'école etc. Il a été proposé, entre autres que le congrès contribue à faire le point sur l'état et les tendances de la création artistique, de la critique, des tendances du marché international de l'art nègre et de l'art plastique contemporain, des écoles et centres de formation, de la création ou du renforcement des centres d'excellence etc.

67. Par de là les expositions qui pourraient être organisées lors du congrès, l'on a souhaité que des échanges se développent entre les principales biennales des arts, et entre les principales écoles d'art plastique du continent.

PANEL 4: ARTS VIVANTS, ARTS DU SPECTACLE, ARTS AUDIOVISUELS

68. Les arts vivants sont un des domaines les plus caractéristiques de la culture populaire africaine. Ils sont aussi les mieux diffusés et les plus connus au niveau mondial (world music). Cette rencontre entre le talent spécifiquement africain, le caractère populaire de la création et de la diffusion des arts du spectacle en Afrique, l'avènement de la société de loisir dans les pays développés et les possibilités des technologies audiovisuelles à la fois comme facteurs de production et vecteurs de diffusion et de communication de masse expliquent la centralité des thèmes de ce secteur.

Musiques africaines

69. Le nombre et la diversité des analystes, des professionnels des promoteurs et des décideurs, qui devront être impliqués, attestent également du caractère central de ces disciplines. C'est en raison de cette diversité, de cette variété et de cette complexité qu'il sera nécessaire d'être rigoureux dans la thématisation, dans le choix des experts et dans la préparation et la planification des exposés et des débats, afin que les problèmes réels soient soulevés avec pertinence et exhaustivité et qu'il soit possible de dégager des conclusions et des recommandations utiles. Il sera en effet question de création et de formation, de marchés et de publics, de production et de « show business », de qualité et de mode éphémère, de droits divers et de piratage, d'exception culturelle et de présence africaine dans le monde, de reconnaissance des talents et de prix de consécration, de foires et de festivals, d'investissement et de rentabilité, de traditions et d'arts populaires, mais aussi de musique et de danse classique, de l'Afrique et de ses diasporas etc..

70. Un des exposés présenté à ce panel a été consacré aux musiques africaines : états des lieux, enjeux et défis. Comme signe de la diversité et de la richesse inouïe de cet art, l'exposé souligne qu'en Afrique, la musique constitue, pour chaque groupe, pour chaque corps social, une carte d'identification sonore, permettant de reconnaître un clan, une tribu, une ethnie, un pays, une région et le continent dans son ensemble. S'il y a en moyenne cinquante groupes ethniques et autant de langues par pays, chacun avec sa musique, et si pour chaque pays il faut comptabiliser les musiques urbaines et rurales les musiques religieuses et profanes, celles qui sont

consommées localement et celles qui sont exportées, c'est proprement une tour de Babel que recouvre le terme de musiques africaines.

71. Les musiques semées à tout vent depuis des siècles constituent peut-être la contribution la plus remarquable de l'Afrique au patrimoine vivant de l'humanité : « La musique est partie d'Afrique avec ses rythmes et a donné naissance à toutes sortes de formes musicales à travers le monde : Blues, Jazz, Rock, Rumba, Reggae, Samba etc. Elle est aujourd'hui entrain d'achever une boucle pour revenir à son point de départ » (Ismaël Touré).

72. A cette fresque immense que décrit l'exposé s'ajoute, à la fois une analyse approfondie sur les produits audiovisuels, avec leurs énormes potentialités, l'emprise des « majors companies » qui brassent, au niveau mondial, des milliards de dollars, l'univers sans pitié des prédateurs, les NTIC, bref les nombreux enjeux et défis colossaux qui, s'ils ne sont pas relevés noieront l'Afrique dans la mondialisation, tant dans ce domaine, la technologie évolue à un rythme vertigineux.

73. Liés à la musique, la danse africaine traditionnelle et moderne, les ballets, les recherches chorégraphiques, le théâtre, les marionnettes, les arts du spectacle en général, ainsi que la percussion (le phénomène djémbé !) seront également analysés et exposés exhaustivement. Ces disciplines feront aussi l'objet d'expositions, et des spectacles vivants seront présentés durant le congrès.

74. L'expertise et l'expérience des responsables de festivals et manifestations tels que le MASA d'Abidjan, les Koras d'Afrique du Sud, le FESPAM de Brazzaville, le FITHEB de Cotonou etc. seront mises à contribution. Seraient également intéressantes à exposer, les expériences des ballets guinéens et des groupes instrumentaux du Soudan et d'Egypte, les recherches chorégraphiques de G. Acogny, celles d'Angola, du Mozambique ou de Madagascar, ou encore les marionnettes du Togo, entre autres.

75. Plus particulièrement, les participants ont souhaité que le congrès soit l'occasion de donner forme au projet de l'OUA pour la création d'un centre de recherches et de documentation sur la musique africaine. Outre les composantes scientifiques et archivistiques, ce centre développerait également un programme de collecte et d'exposition d'instruments de musique traditionnelle dont un consultant a déjà réalisé l'étude. Des travaux d'identification et de collecte d'instruments en voie de disparition pourraient déjà être entrepris dans chaque pays, en attendant qu'un gouvernement offre à l'UA, des conditions avantageuses pour abriter ce centre.

Cinéma et photographie

76. Le cinéma occupe une place à part dans les arts audiovisuels africains. Très tôt, les cinéastes africains se sont engagés en faveur de la lutte de libération et de l'émancipation des peuples africains. Les premières générations de cinéastes ont en effet développé un cinéma et un discours militant et créé, assez rapidement, une association professionnelle, dans la trajectoire des mouvements progressistes de l'époque. Cette position anticolonialiste contraire aux intérêts dominants a, c'est évident, contribué entre autres à freiner au départ, l'essor du cinéma africain, contrairement aux autres cinémas moins engagés du Tiers monde de l'époque (Inde, Egypte). Les difficultés rencontrées dès l'origine et les obstacles persistants ont conduit de longue date les cinéastes à diagnostiquer les maux et à proposer des solutions, sans pouvoir cependant convaincre les autorités concernées, qui avaient d'autres priorités. Du reste beaucoup de responsables politiques se méfiaient des cinéastes, de leurs discours et de leurs œuvres alors passablement subversifs.

77. La plupart des recommandations formulées de longue date ont été reprises dans le Plan d'Action de Dakar sur les industries culturelles (1992) qui est toujours d'actualité. Il ne sera donc pas nécessaire de débattre outre mesure des problèmes de ce secteur. Il faudra plutôt en examiner les voies et moyens de mise en œuvre. Il reste notamment à régler durablement, le problème crucial de la formation des cinéastes et des autres métiers du cinéma et de l'audiovisuel, car, c'est évident, quel que soit le génie ou le talent, on ne peut pas faire l'économie d'une formation et d'un professionnalisme de haut niveau, susceptibles de donner en quantité des produits de qualité pouvant compétir et gagner des parts de marché. Une attention spéciale sera portée à la situation des acteurs et actrices africains dont les revendications commencent à émerger

78. En tout état de cause, la Fédération panafricaine des cinéastes (FEPACI) créée depuis 1969, est une des associations culturelles professionnelles les plus anciennes, les mieux structurées et les plus solides, malgré ses problèmes de financement. Elle peut apporter son expérience aux autres groupements du genre. La FEPACI, l'Association des Historiens Africains, et celles des éditeurs (APNET), des écrivains (PAWA) ou des Anthropologues (APA) pourraient ainsi constituer le noyau de la future confédération panafricaine des associations culturelles professionnelles dont la création a été proposée à l'occasion du congrès.

79. Durant le congrès, sera organisé une semaine du cinéma africain, en coopération avec les responsables des principaux festivals réguliers (FESPACO, JCC, ZIFF etc.). Le FESPACO qui est, sans conteste le plus important de ces festivals en assurera la coordination.

80. Les questions concernant la création dans les autres secteurs de l'audiovisuel (télévision vidéo, CD, DVD et autres technologies de pointe) seront confiées à des experts confirmés à identifier : les aspects liés à la production et au marché seront également examinés par des spécialistes des industries culturelles. Mais d'ores et déjà, il convient de rappeler encore une fois que la plupart de ces questions ont été largement débattus et pris en compte dans le Plan d'Action de Dakar sur les industries culturelles en Afrique, adopté en 1992 par le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA. Ce plan reste d'une grande actualité. Le Congrès sera cependant l'occasion d'en évaluer la mise en œuvre. Ils sera aussi nécessaire de le mettre à jour, surtout en ce qui concerne les NTIC et les défis de la mondialisation qui n'avaient pas encore une telle ampleur.

81. Moins connue des spécialistes de la culture, plus modeste, mais bien plus populaire au niveau des populations africaines, la photo d'art ou d'artisanat occupe encore une place marginale dans les recherches et les débats. Les photographes professionnels dont les œuvres illustrent les livres d'art et de tourisme, les cartes postales etc. sont, pour la plupart des expatriés. Un atelier spécial pourrait être consacré à tous les aspects et usages de la photo en Afrique, y compris les œuvres d'archives historiques à Kinshasa, et les œuvres exposées lors du Festival de la photo à Bamako. Les responsables de cette manifestation pourraient être mis à contribution pour la préparation et l'organisation des débats et des expositions à réaliser lors du congrès.

Promouvoir l'image de l'Afrique

82. Enfin, l'image de l'Afrique dans les médias, le rôle et la place du noir et de l'Africain dans les productions cinématographiques et télévisées du monde, ainsi que le rôle et la place des minorités visibles en Afrique du Nord et au sud du Sahara pourraient être évoquées.

PANEL 5 : LES LANGUES, L'ECRIT ET L'EDITION

Langues africaines, langues partenaires

83. Autant le nombre d'ethnies et de langues est une bénédiction pour les arts africains en général, et la musique en particulier, autant cette diversité constitue un handicap majeur pour l'utilisation des langues comme instrument de développement. La gestion du paysage linguistique est en effet particulièrement problématique, et peu de pays (même ceux ayant un nombre limité de langues) y ont trouvé une solution satisfaisante. Dans ce domaine comme dans celui du cinéma, tous les débats ont eu lieu, et toutes les propositions, toutes les recommandations possible ont été formulées. Des

expériences inabouties pour la plupart ont été tentées ici et là, mais le débat reste de facture académique. C'est dire que l'utilisation des langues africaines se limite au niveau informel : communication sociale, véhicule commercial de base, programmes de radio et de télévision, campagnes politiques, programmes de sensibilisation et de vulgarisation, activités culturelles et artistiques etc. A un niveau plus formel, plus spécialisé, il est rare que l'on dépasse le stade des études, des recherches, des séminaires et des publications académiques réservées à quelques initiés, à des militants de la cause. Les initiatives d'utilisation des langues atteignent rarement la sphère dite de modernisation active (éducation, science, communication professionnelle, diplomatie, langue officielle etc.) Peu de gouvernements en effet acceptent de faire le saut qualitatif, en raison entre autres, du nombre de langues attachées à des ethnies, ce qui pose le problème politique du choix et de l'exclusion, le problème de l'harmonisation et du financement, celui de la capacité des langues, celui de l'accès à la modernité et au monde. Cette posture est d'autant plus confortable que des langues internationales de grande diffusion déjà modernisées et sans couleur politique locale sont disponibles.

21/01/11

84. La communication et les débats ont donc porté sur un des aspects les plus souvent soulevés en la matière : a-t-on les moyens humains, matériels, et politiques de rendre opérationnelles les langues africaines dans la gestion moderne de l'Etat ? Quarante ans après les indépendances, beaucoup d'Etats ont adopté une attitude prudente ou hésitante quant au statut de ces langues. Cependant que l'offensive des puissants groupes d'intérêts politique, économique, culturel et religieux, de même que le dynamisme de l'anglais, se disputent le continent.

85. Des initiatives importantes ont été cependant prises récemment dans le cadre de l'U.A. qui a adopté coup sur coup en 2001, le projet de création d'une Académie africaine des langues et le kiswahili comme langue officielle de l'Union. Dès lors, le développement du kiswahili devrait être considéré comme un défi collectif à relever par toute l'Afrique.

21/01/11

86. S'agissant des langues partenaires une des politiques africaines à promouvoir serait de développer les langues étrangères utilisées dans chaque pays voisin, à l'instar de ce que prônent le Nigeria et le Ghana, ou mieux encore, de développer le bilinguisme ou le multilinguisme (Ile Maurice, Cameroun, Afrique du Nord, Afrique du Sud etc.).

87. Un véritable partenariat et une coopération véritable sont fondés sur le respect mutuel et les avantages réciproques : C'est pourquoi toutes les radios de grande diffusion internationale devraient être encouragées à diffuser aussi des programmes en langues africaines

Littérature, édition et prix de consécration

88. La littérature africaine, toutes régions, tous genres et toutes époques confondus occupe une place de choix dans le développement des mouvements culturels qui ont accompagné la phase de conscientisation, de protestation, de mobilisation, de lutte de libération et d'unification de l'Afrique. La distribution des différents courants thèmes, genres, langues est bien connue, puisqu'elle a fait l'objet d'un nombre considérable de recherches, d'études, de publication, de critiques et d'enseignements. Le congrès contribuera à faire le point et développera la dernière actualité en la matière.

89. Plus particulièrement, seront abordés, les problèmes liés aux enseignements, à l'édition, à la création, à l'écriture, à la lecture. Pourraient également être discutés, les programmes d'enseignement, les thèmes pertinents pour l'époque, les nouvelles tendances, la production en langues africaines, les problèmes de lectorat, les rencontres les échanges, les réseaux associatifs, d'écrivains, de critiques, d'enseignants, de libraires, d'éditeurs, les traductions, les barrières linguistiques, les prix, les récompenses, les distinctions, le rôle et la place des média, les adaptations cinématographiques etc.

90. Etroitement liés aux problèmes de la langue et de la littérature, seront débattus ceux de l'édition africaine et ceux de l'édition étrangère en Afrique et, plus globalement, les problèmes du livre et de l'écrit : confection, production, diffusion du livre et de l'écrit africain et non africain en Afrique, et du livre africain hors d'Afrique. Pourraient être évoqués, plus ou moins exhaustivement les coûts de production, les entraves à la distribution, les problèmes des éditeurs, des libraires, des bibliothèques, des archives, du dépôt légal, les contenus des manuels scolaires, les genres dits mineurs (bande dessinée), la littérature enfantine, les foires et expositions du livre, les manuscrits anciens, les droits divers etc.

91. Les experts et institutions qui seront mis à contribution s'attacheront à définir des thèmes pertinents, à susciter les contributions et à organiser les débats, en faisant des choix dans ces nombreuses thématiques. Seront mis à contribution, entre autres, les Editions et la Revue Présence Africaine, le réseau APNET, les principales foires du livre, dont celle de Harare, la Direction de la Langue et de l'Écrit de l'AIF, l'UNESCO etc.

92. Pourraient par ailleurs faire l'objet d'expositions et de promotion, les principaux ouvrages de référence proposés pour l'examen des différents thèmes du congrès, « les 100 meilleurs livres africains du 20^{ème} siècles » sélectionnés en 2000 par la Foire de Harare, sous la direction de A. Mazrui, des manuscrits anciens, des modèles d'écritures et de caractères d'origine africaine etc.

PANEL 6 : CULTURE ET DEVELOPPEMENT, CULTURE ET NEPAD

93. Cet important chapitre constitue l'un des quatre sous thèmes du congrès.

94. Les documents disponibles ainsi que les nombreuses et importantes communications et contributions présentées ont tracé l'historique et les développements de ce thème dont les jalons sont, à grands traits, la Conférence mondiale de Mexico (1982), la Décennie mondiale du développement culturel (1988-1997) l'émergence de la notion d'industrie culturelle (1978) le concept de développement humain, proposé par le PNUD, les travaux et les conclusions de la Commission mondiale sur la culture et le développement (1996), la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement (Stockholm 1998) etc.

95. Une des communications versées au dossier de la réunion souligne qu'un tournant a été pris au sommet mondial sur le développement durable (2002) à Johannesburg lorsque le Président de la République française a proposé qu'à côté des trois objectifs majeurs du développement, l'économique, l'écologique et le social, soit ajouté un quatrième, le culturel. La culture serait donc devenue le quatrième pilier du développement

96. En Afrique même, les principaux jalons de la réflexion et des initiatives ont pris le départ avec la conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles (Accra 1975), la Charte culturelle de l'Afrique (1976) les travaux de l'ancien Institut culturel africain (ICA), le colloque de Monrovia (1979) sur les perspectives de développement de l'Afrique à l'horizon 2000. Les initiatives ont continué avec l'adoption par l'OUA des aspects culturels du Plan d'Action de Lagos (1985), la création et les importantes activités du Collège itinérant pour la culture et le développement, les nombreux essais critiques consacrés aux sociétés africaines face aux exigences du développement, le Plan d'Action de Dakar sur les industries culturelles également adopté par l'OUA (1992), les séminaires internationaux de la Banque mondiale, de la BAD et de l'UNICEF sur culture et développement en Afrique (Washington 1992 et Abidjan 1993), jusqu'à la consultation panafricaine préparatoire à la Conférence de Stockholm (Lomé 1998). Ces initiatives se poursuivent actuellement à travers les débats sur l'exception culturelle, la diversité culturelle, le champ d'action de l'OMC, les technologies endogènes, la culture et le NEPAD etc.

97. Dans le même temps, à partir des années 80 environ, les pays pris individuellement, la société civile et le secteur privé ont pris d'importantes initiatives culturelles orientées vers le développement économique et social, avec la création de foires, festivals et salons, et d'entreprises privées dont une liste sera dressé à l'usage du congrès.

La dimension culturelle du développement

98. Ces efforts ont été entrepris car dit un expert, on commençait à s'apercevoir de manière quelque fois confuse que les échecs, et les déconvenues du développement étaient à l'origine de tensions culturelles dans nombre de sociétés (K. Sténou). C'est ainsi que l'évaluation du projet UN-NADAF souligne fortement que si le processus de développement de l'Afrique, tel qu'il est actuellement conçu et mis en œuvre, ne déclenche pas une réponse massive dans les profondeurs de la société civile, c'est parce qu'il n'est pas enraciné de façon appropriée dans le système local de rationalité. C'est seulement lorsque cet enracinement se réalisera, que la masse des populations africaines déploieront toute l'énergie créatrice nécessaire pour prendre le contrôle du processus de modernisation.

99. La Commission mondiale de la culture et du développement avait aussi observé que les efforts en faveur du développement avaient souvent échoué parce que de nombreux projets de développement avaient sous estimé l'importance du facteur humain : cet écheveau embrouillé de relations, de croyances, de valeurs et de motivations qui est au cœur même d'une culture.

100. Les économistes et les planificateurs avouent, en effet qu'il leur est difficile de gérer les facteurs psychosociologiques propres aux sociétés traditionnelles des pays en développement. Ils reconnaissent plus ou moins cependant, que ces facteurs concourent, au même titre que les facteurs économiques, technologiques ou scientifiques, à l'amélioration matérielle et morale des conditions de vie des populations, en même temps qu'à la réussite technique des plans ou projets de développement.

101. De nombreux projets de développement qui mobilisent d'importantes ressources et des investissements lourds, échouent ainsi parce que tel contexte humain n'est pas favorable : une culture d'entreprise peu dynamique, des décisions de management non appropriées ou des attitudes et comportements socio-culturels non économiques ou antiéconomiques sont difficiles à conjuguer avec une économie de marché performante.

102. Si les valeurs africaines affectent les attitudes positives ou négatives envers le travail, l'épargne et la consommation, motivent le comportement économiques et inspirent l'action individuelle et collective, est légitime de se demander pourquoi une notion aussi évidente que la nécessaire prise en

compte des facteurs culturels reste toujours en dehors de l'équation du développement.

103. Alors, pour repenser le processus même du développement. Il fallait impérativement poser de nouvelles questions et reformuler les anciennes. Quels sont les facteurs culturels et socioculturels qui influent sur le développement ? Comment les cultures et les modèles de développement s'articulent-ils ? Comment combiner les aspects positifs d'une culture traditionnelle avec la modernisation ? Quelles sont les dimensions culturelles du bien-être individuel et collectif ? C'est pour élucider ces questions que à l'UNESCO avait constitué une Commission mondiale de la culture et du développement (K. Stenou).

La dimension économique de la culture

104. D'un autre côté, la culture est traditionnellement considérée par les économistes comme un secteur "archaïque" non productif. Ils éprouvent donc des difficultés à le traiter selon le schéma classique fondé sur l'épargne et l'investissement. Les analyses conduites au niveau des pays développés, des expériences locales significatives et l'observation des phénomènes économiques en Afrique démontrent cependant amplement, que la culture peut se transformer en ressource économique directe avec, notamment, les produits de l'artisanat, les industries culturelles et la nouvelle économie de la connaissance, qui sont des puissants vecteurs de croissance économique, capable de générer des revenus considérables. Par conséquent, l'investissement culturel peut susciter des retombées économiques et sociales importantes. Il y aurait donc lieu de mettre en place des mécanismes pouvant contribuer à l'objectif de réduction de la pauvreté par exemple, en aidant les artistes et artisans africains à gérer leurs activités et à protéger leurs droits au niveau du marché local et international.

105. Quel est le poids économique réel ou potentiel du secteur culturel ? Quel peut en être la contribution directe ou indirecte à l'économie en termes d'emploi, de croissance et d'échanges ? Quel est l'impact des médias et des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur les pratiques culturelles traditionnelles ? Quels sont les marchés potentiels africains et étrangers et quelles stratégies faut-il déployer pour gagner ces parts de marché ? Comment l'extension du temps libre dans les sociétés développées affectera-t-il la production et la consommation de produits et biens culturels ? Quelle est la spécificité des entreprises culturelles (produits, organisation, financement, gestion, stratégies...) ? Comment produire davantage et comment valoriser la qualité des produits culturels africains en termes de compétitivité ?

106. Si la dimension économique de la culture peut ainsi constituer une chance pour les pays africains qui en sont potentiellement riches, à l'inverse, il y a des risques :

- que la culture soit réduite seulement à ce qui peut-être échangé, vendu, acheté au détriment de ce qui constitue la substance humaine, l'identité intrinsèque des sociétés :
- qu'avec la globalisation de l'économie et l'échange inégal, les pays pauvres soient envahis massivement par les produits culturels fabriqués et commercialisés par les pays développés et que ces pays pauvres, mis en état de siège par les forces de l'économie globale, soient en situation d'insécurité culturelle avec les réactions violentes qui en découleraient.

107. C'est aussi pourquoi certains recommandent que la culture soit considérée comme un domaine spécifique dans les négociations multilatérales sur le commerce et les investissements internationaux. A cet égard, quelle est la nature exacte du débat culturel à l'OMC ? Quelle devrait être la position de l'Afrique ? Les gouvernements africains pourraient établir des mécanismes interministériels pour définir et négocier des positions nationales et africaines qui traitent des échanges des biens et des services culturels, pour protéger les droits de la propriété intellectuelle etc.

Le temps de l'action

108. Qu'il s'agisse donc de la dimension culturelle du développement ou des enjeux économiques de la culture, les participants, ont noté que globalement, **the activities realized have permitted to create a wealth of methodological knowledge on how the cultural approach can be used in the practice of planning, monitoring and evaluating development, strategies, programmes and projects.**

109. **We also have wide information about the initiatives of UN agencies, NGOs and professional organizations undertaken in these fields.**

110. **We can also say that today these are several hundred of experts and development agencies as well as decision makers who have been trained or sensitised in this field by the African Itinerant college for culture and Development. Co-operation networks have also been created.**

111. **In spite of these positive results, we have to say that in the practices of international and national organizations in charge of development action and co-operation, only a limited progress was made.**

112. Some development agencies like those of Canada, Sweden, Norway, Netherlands and Finland as well as several NGOs like French Agencies have made a real effort in this aspect.

113. Other organizations, like the World Bank have shown an interest in financing project for the promotion of cultural resources such as heritage, cultural industries and tourism and accept to consider the economic viability of cultural project. For the time being they do not do the same for assessing the cultural viability of development project, even if, at the level of the research, they have paid attention of analyzing the cultural causes of the failure of their development efforts.

114. At the national level, most of the decision makers still consider that there are more urgent needs and they do not realize that their development efforts cannot be fully efficient without adapting them to the local contexts and cultures.

115. If the cultural component are taken into consideration, they are looked upon in most cases as potential obstacles, while is evident that cultural values, traditions, creativity and innovation can be seen also as dynamic factors and indispensable resources for promoting sustainable human development.

116. This is related to the static perception of culture. Therefore we have discussed cultures are changing, evolving and adapting themselves, in a continuous process due to the changing environment, new challenges, through their internal dynamism and through interacting with other cultures.

117. En tout état de cause, pour la prise en compte de la dimension culturelle dans le développement, il faudrait pouvoir dépasser les formules incantatoires : les experts culturels ont un rôle à jouer en Afrique pour convaincre les décideurs qu'ils ont une théorie complète qui peut être mis en pratique.

La culture absente du NEPAD

118. Le NEPAD n'a pas cru de voir retenir la culture au nombre des secteurs prioritaires à financer. Les congrès sera l'occasion pour les uns et les autres de débattre de l'opportunité ou non de l'inclure, et dans un cas ou dans l'autre, de faire des propositions à l'endroit des décideurs.

PANEL 7 POLITIQUES CULTURELLES

119. L'abondante documentation disponible, les présentations et les débats ont permis de rappeler à grands traits, l'historique et le développement du concept et des initiatives concernant les politiques culturelles, discipline relativement récente en Afrique et dans le monde.

Historique

120. **Courts, churches, legislatures, and patrons have for many centuries made decisions about whether, why and how to support work in the arts and cultural facilities, about the language and religion of a society ; and about such issues as proper dress and behavior. Philosophers and historians have had a good deal to say about the conduct of a society with respect to culture. In every society and every period of history, people have made choices about the culture they would build, how to express their aspirations and fears, how to embody their values in rituals and celebrations. But the concept of a special socio-cultural responsibility for democratic governments is a relatively new invention. The idea of cultural policy as such came into currency after World War II (Websters WCP).**

121. La première conférence internationale consacrée aux politiques culturelles tenue à Venise en 1970 et la première conférence panafricaine convoquée en 1975 à Accra ont été organisées à l'initiative de l'UNESCO. La dernière des quatre conférences ministérielles de l'OUA, s'est tenue, il y a dix ans en 1993 à Cotonou, tandis que la dernière-née des politiques culturelles nationales est peut être celle du Botswana adoptée et publiée en 2001.

122. Les échanges ont également mis en exergue les efforts entrepris à plusieurs niveaux : politiques culturelles locales, nationales, régionales et continentales, politiques culturelles intérieures et extérieures etc. L'on a aussi relevé les lacunes graves dans la formulation et la mise en oeuvre des politiques culturelles africaines, quarante ans après les indépendances. Les participants ont aussi déploré un recul très net de la culture dans les priorités de l'UNESCO de l'OUA et des gouvernements africains pris individuellement. Est symptomatique, à cet égard l'omission de la culture comme secteur prioritaire dans le NEPAD.

Perte de priorité

123. S'agissant de l'UNESCO plus particulièrement, les programmes culturels et les ressources consacrées à la culture sont sans commune mesure avec ceux consacrés à ses autres secteurs. Dans le même temps, l'Organisation voudrait se consacrer davantage aux problèmes émergents en Afrique, sans qu'il soit possible de confirmer que son action puisse avoir un

impact décisif sur ces problèmes (SIDA, réduction de la pauvreté, problèmes de l'eau etc.) Elle pourrait donc plutôt se consacrer en priorité et exhaustivement aux quatre grands secteurs de compétence qui ont motivé sa création.

124. L'on rappelle à cet égard la promesse faite en 1982 par l'UNESCO de créer en Afrique un Bureau régional pour la Culture, à côté du Bureau Régional pour l'Education à Dakar, du Bureau Régional pour la Science à Nairobi, et de ses efforts pour sauver l'Agence Panafricaine d'Information (PANA) à Dakar. L'on a aussi déploré que les conférences ministérielles de l'OUA soit gelées depuis 1993 et que l'OUA n'ait pas jugé utile de créer une institution spécialisée chargée de la culture, depuis la disparition des organisations régionales et sous régionales comme l'ICA, l'EACROTANAL, ou la léthargie des institutions comme le CICIBA, le CERDOTOLA, le CELHTO etc.

125. Enfin, un participant a déploré la disparition des grands clubs de réflexion qui contribuaient à l'orientation des politiques culturelles dans certains pays africains, à l'instar, par exemple, du Club de Dakar. Cette désaffectation des programmes culturels par les organisations intergouvernementales en Afrique, se traduit par le recul de la coopération intergouvernementale, au profit il est vrai, des initiatives nationales (FESPACO, SIAO, KORA, FESPAM, PANAFEST, ZANZIBAR etc.) des initiatives professionnelles et des entreprises privées.

126. Or, c'est au moment où les pays et les instances intergouvernementales africaines délaissent les politiques et les programmes culturels, qu'à l'inverse, certaines institutions internationales de coopération culturelle se politisent (OIF), se donnent l'envergure l'expertise et les ressources nécessaires et engagent des offensives remarquables en direction de l'Afrique : Francophonie, Organisation de la Ligue Arabe pour l'Education la Science et la Culture (ALESCO), Organisation de la Conférence Islamique pour l'Education la Science et la Culture (ISESCO) etc.

Définitions

127. Les participants ont tenu à rappeler que la politique culturelle se définit comme la manière dont est reconnu et favorisé le développement culturel, la démocratie participative, la prise en compte de la dimension culturelle du développement et la coopération culturelle, ainsi que ses relations avec les autres secteurs d'activités, à travers des mesures politiques, administratives financières et techniques.

128. **Policies provide guideposts for those making decisions and taking action which affect culture life and society. Cultural policies are most often made by government, but also by many other institutions in the private sector, from corporation to community organizations. Cultural policies can be discerned in a trade union, a party, or a town. It is a system of ultimate aims, practical objectives and means, pursued by a group and applied by an authority (A. Girard).**

129. L'objectif principal de toute politique culturelle est de contribuer au développement des art des lettres et du patrimoine. Mais comme le montre amplement le document de référence de la politique culturelle du Botswana. il est évident que les objectifs de la politique culturelle d'un pays africain tenu de construire à la fois un Etat, une nation et un développement endogène. ne peuvent pas se comparer à la politique culturelle d'un pays de l'ère postindustrielle, bien que dans un contexte de mondialisation, il y ait, tout naturellement, des objectifs communs aux pays développés et aux pays en voie de développement pour construire ensemble un monde meilleur.

130. Dans un pays neuf anciennement colonisé et sous-développé, **the concept of culture as a strategic instrument for social engineering** a été rappelé : « **culture is an instrumental agent, another mode of intervention in our social economic and political life. Cultural engineering is then the deliberate political effort in Africa to channel behaviour in the direction that maximize national (and international) objectives. In that regard, cultural policy is not just proclaimed. To be effective, it must form a living reality that is lived by people (V.C. Uchendu).**

131. **Transitional societies and postcolonial states are, by definition, identity builders. Nation building is a guided process. Culture therefore defined as a strategic instrument for imposing values on society, is and indispensable agent in this process. Cultural policy is a deliberate effort to redefine the cultures of a people in a way that guarantees autonomy, respect, dignity, tolerance, democracy etc.**

Qui définit et exécute la politique nationale ?

132. Dans certains pays développés, ou à l'inverse, dans certains pays pauvres, il n'y a pas de ministère de la Culture. En revanche, dans la plupart des pays en voie de démocratisation et de développement, il y a un rôle de leadership stratégique que seul un ministère de la Culture peut jouer. Il détermine les besoins, confectionne les programmes, et alloue les ressources obtenues selon des choix politiques adéquats. Il assure également la liaison des actions du Ministère avec l'ensemble de la politique gouvernementale. C'est lui qui établit des mécanismes d'orientation et d'effectivité de l'action

permettant à l'argent public d'être dépensé de façon appropriée pour atteindre les principaux objectifs de la politique officielle. En outre, le ministère veille à allier la libre entreprise de promotion et de développement culturel, avec le rôle régulateur de l'Etat qui est d'assurer au mieux la diversité, l'équilibre, la cohésion et la construction nationales. A terme, il est également nécessaire que le citoyen sache si l'argent du contribuable a permis d'atteindre les objectifs du gouvernement élu et que le ministère informe les élus de la manière dont les fonds publics sont utilisés.

133. Sur la place de la culture dans la structure gouvernementale, l'expérience toute nouvelle du Botswana est à méditer profondément : C'est semble-t-il, en raison de l'importance vitale de la culture que la tâche de définir et d'exécuter la politique culturelle nationale a été confiée en 2000 au Ministère du Travail et de l'Intérieur où se trouve logé, le Département de la Culture et de la Jeunesse. Ce choix probablement unique semble indiquer à la fois que la Culture liée au Travail est un facteur de développement. Il semble surtout indiquer que certaines questions culturelles relèvent de la sécurité et de la stabilité nationales et doivent, à ce titre, être confiées à un ministère clé. N'est ce pas ce même ministère de l'Intérieur ou de l'Administration territoriale qui gère, par exemple, les Affaires religieuses ou les chefferies traditionnelles devenues particulièrement sensibles ?

134. Enfin, les débats ont aussi porté sur des thèmes d'actualité qui seront discutés par la conférence ministérielle, à savoir, la coopération culturelle, le patrimoine immatériel, la diversité culturelle, l'inter culturalité, les idéologies d'exclusion, le dialogue politique et le plaidoyer pour sensibiliser et convaincre les décideurs etc.

135. Les participants ont aussi été informés des initiatives prises antérieurement par les trois parrains du congrès, à savoir, le Symposium sur le financement de la culture en Afrique (Abidjan 2000), la création d'un Observatoire des politiques culturelles en Afrique (Maputo 2001), le projet de création d'un Centre d'étude et de documentation sur la musique africaine (1999), la rédaction d'un cadre pour l'élaboration du programme culturel de la nouvelle Union africaine (2003).

136. Ils ont aussi proposé que dans le cadre du Congrès, (Forum et Conférence ministérielle) les textes constitutifs des institutions suivantes soient examinés et adoptés. Il s'agirait de créer :

- a) un Institut Culturel Panafricain, institution spécialisée de l'UA, ou d'élargir les missions, les objectifs et les moyens de l'actuel Bureau de l'UA basé à Niamey au Niger (CELHTO) ;

- b) une Fondation culturelle panafricaine chargée entre autres. de contribuer au financement de l'Institut ci-dessus. et des projets culturels :
- c) une Confédération panafricaine des associations culturelles professionnelles :
- d) un centre d'étude et de documentation sur la musique africaine :
- e) une série de prix de consécration de haut niveau dans plusieurs domaines et disciplines à décerner par l'UA. à l'instar des Prix Nobel :
- f) l'Académie africaine des langues.

RECOMMANDATIONS

137. A l'issue des travaux en panels. les participants ont fait des propositions de thèmes et des recommandations relatives aux contenus du congrès qui complètent les suggestions formulées dans le rapport. Ils ont aussi proposé que soit préparé un projet de Déclaration. Les propositions et recommandations sont données à titre indicatif. Sans être exhaustives. elles ont voulu tenir compte d'un vaste éventail de thèmes de panel ou de sujets de communication. Au terme des consultations. et avec les suggestions qui seront enregistrées lors des différentes phases préparatoires du congrès. des thèmes plus appropriés en nombre plus limité seront retenus.

THEME GENERAL : LA CULTURE AFRICAINE FACE AUX DEFIS DE LA MONDIALISATION.

Sous-thème 1 : La culture africaine d'hier à demain : revue critique (perspective historique)

- 1) La culture africaine avant les indépendances : conscientisation. mobilisation résistance, lutte et libération (rôle et place des artistes. écrivains. chercheurs penseurs et hommes de culture).
- 2) La culture africaine après les indépendances : les efforts en faveur de la construction nationale. de l'intégration régionale et de l'unité africaine (initiatives. succès et échecs).

- 3) La culture africaine face aux crises socio-économiques et socio-politiques du 20^{ème} siècle : position, actions et réactions.

Sous-thème 2 : La culture africaine dans un monde en mutation : enjeux et défis.

- 1) Les défis historiques
 - a) que fait l'Afrique de son passé ?
 - b) valeurs culturelles africaines et patrimoine immatériel : approche critique, adaptation, promotion et universalisation.
 - c) création et développement de centres d'excellence en paléontologie, en archéologie et en égyptologie.
 - d) enseignement et vulgarisation de l'histoire en Afrique.
 - e) mémoire d'un continent : musées, sites, monuments, archives, traditions orales : rôle des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- 2) Les défis de l'inter-culturalité.
 - a) identité, diversité, pluralisme.
 - b) dialogue des cultures, dialogue des civilisations, prévention, gestion et résolution des conflits, construction de la paix.
 - c) diasporas africaines, diasporas en Afrique.
 - d) l'Afrique et les initiatives en faveur de la diversité culturelle.
- 3) Les défis politiques.
 - a) cultures africaines, construction nationale, intégration régionale, unité africaine.
 - b) citoyenneté et droits humains.

- c) gouvernance, démocratie, participation.
- 4) Les défis linguistiques
- a) langues et politiques de langues en Afrique.
 - b) langues africaines, langues partenaires.
 - c) Langues, développement et mondialisation.
- 5) Les défis démographiques et les migrations.
- a) migrations internes, exode rural et urbanisation.
 - b) VIH/SIDA, ponction démographique et poids de l'Afrique dans le monde.
 - c) migrations internationales, fuite des cerveaux et diasporas africaines.
- 6) Les défis scientifiques et technologiques.
- a) fracture numérique : accès et participation à la société du savoir.
 - b) savoirs et savoir-faire traditionnels pour le développement.
 - c) aspects éthiques de la science : perspective africaine.
 - d) l'Afrique et les africains dans les laboratoires du futur.
 - e) Les études africaines au service de la gouvernance, des transformations sociales et du développement
- 7) Les défis de la création.
- a) les créations littéraires artistiques, cinématographiques et audiovisuelles et les productions intellectuelles pour quels publics ?
 - b) l'accès des publics africains aux créations et aux productions culturelles africaines.

- 8) Pensée africaine, visions du monde, religions et spiritualités en Afrique.
 - a) pensée africaine : les acquis et les limites, revue critique des principaux systèmes de pensée et des idéologies africaines.
 - b) les religions africaines, les religions en Afrique.
 - c) les sectes en Afrique : typologie, dimensions politique, économique et sociale.

- 9) La culture et les problèmes émergents en Afrique et dans le monde.

Sous-thème 3 : La dimension culturelle du développement et les enjeux économiques de la culture : passer à l'action.

- 1) Essais critiques sur les sociétés africaines face aux défis du développement : le point de la question.
- 2) La prise en compte de la dimension culturelle du développement : théories et pratiques.
- 3) Les industries culturelles en Afrique : potentialités et handicaps.
- 4) Les PMI/PME culturelles en Afrique : la typologie, les succès, les limites.
- 5) La culture et l'économie, l'économie de la culture : recherches, études, enseignements.
- 6) L'économie de la culture : statistiques et indicateurs.
- 7) Evaluation critique des principaux plans de développement économiques de l'Afrique : la part de la culture dans l'échec de ces plans.
- 8) Les biens et les services culturels dans les négociations commerciales à l'OMC : contribution à une la position africaine.

- 9) La culture et le NEPAD : protection et promotion industrielle et commerciale des technologies, savoirs, et savoir-faire traditionnels.
- 10) La conquête des marchés africains et non africains des produits et services culturels africains : quelles stratégies ?
- 11) La protection, le développement et la promotion des savoirs traditionnels : valorisation et adaptation de la médecine et de la pharmacopée africaine :
- 12) L'artisanat africain et les arts de vivre : principaux foyers de création, de promotion et de diffusion.
- 13) Promotion du SIAO de Ouagadougou et création d'autres foires régionales de l'artisanat.
- 14) Architecture africaine et architecture moderne en Afrique : recherches, études, enseignements, et promotion (établissement d'un Atlas africain).
- 15) Le MASA d'Abidjan et les marchés africains et internationaux des arts du spectacle vivant.
- 16) La lutte contre la piraterie et la contre façon.
- 17) L'édition et les industries du livre en Afrique.
- 18) La formation dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel.
- 19) La maîtrise africaine des circuits commerciaux de distribution de produits et services culturels.
- 20) L'art africain dans les marchés africains et internationaux.

Sous-thème 4 : Le développement culturel en Afrique : politiques et pratiques.

- 1) Les politiques culturelles en Afrique : revue critique, évaluation et suggestions.

- a) définition stratégique et délimitation fonctionnelle du champ de la culture en Afrique.
 - b) définition et exécution de la politique culturelle nationale en Afrique (expériences nationales).
 - c) politiques, stratégies et expériences de financement de la culture en Afrique.
- 2) La coopération culturelle interafricaine et internationale.
- a) la coopération bilatérale, les ONG, les organisations intergouvernementales et les initiatives gouvernementales ayant un impact régional.
 - b) la circulation des créateurs, des personnels et des biens culturels, l'exode des talents.
 - c) la présence africaine dans le monde et la coopération Sud-Sud.
- 3) Le patrimoine culturel.
- a) inventaire classement conservation protection, mise en valeur et promotion.
 - b) le retour ou la restitution des biens culturels.
- 4) Renforcement des capacités, éducation, formation et statut des artistes.
- a) la formation des personnels culturels : création et renforcement de centres d'excellence.
 - b) encouragement et soutien à la création, reconnaissance et consécration des créateurs : prix d'encouragement et prix d'excellence.
 - c) promotion du statut des artistes.
- 5) Revue critique et évaluation.
- a) des principaux événements culturels en Afrique.

- b) des principaux plans et programmes culturels africains.
 - c) des oeuvres majeures en Afrique.
 - d) des principaux centres et foyers de la création culturelle artistique et intellectuelle.
 - e) les personnalités marquantes de la culture africaine.
- 6) Publication d'atlas culturels de l'Afrique.
- 7) Plaidoyer sensibilisation et dialogue politique en faveur de la culture.

Thèmes transversaux : création d'institutions. Il est proposé que les participants adoptent les statuts créant les institutions suivantes à titre indicatif.

- a) un Institut Culturel Panafricain, institution spécialisée de l'UA, ou élargissement des missions, des objectifs et des moyens de l'actuel Bureau de l'UA basé à Niamey au Niger (CELHTO) :
- b) une Fondation culturelle panafricaine chargée entre autres, de contribuer au financement de l'Institut ci-dessus et des projets culturels :
- c) une Confédération panafricaine des associations culturelles professionnelles :
- d) un Centre d'étude et de documentation sur la musique africaine :
- e) des prix de consécration de haut niveau dans plusieurs domaines à décerner par l'UA, à l'instar des Prix Nobel :
- f) l'Académie africaine des langues.

ELEMENTS POUR UN PROJET DE DECLARATION

138. Les éléments qui suivent présentés sous forme de communication à la réunion des experts peuvent être pris en compte dans la rédaction du chapitre

de la Déclaration consacré au développement culturel en général. et aux arts en particulier. Ils peuvent aussi inspirer des thèmes de communications ou de table-ronde.

First: the arts are the phenomenon that vividly describes the culture of a people. That is why they are often regarded as culture itself.

It is not possible to raise the image of Africa in the global village without promoting Africa's unique arts and using them as a vehicle of identifying and projecting the African personality.

Second: the arts are the cultural manifestation that can be handed over from one generation to another, through structured training and formal education. Indeed it is in the arts that Africa has endeavored to promote the knowledge of Africa, its culture and personality at university, college and school level.

This is an area where tremendous achievements have been made; where there is tremendous potential for pan-African collaboration and tremendous scope for exchange of experiences;

Third: the arts have been the main content or raw materials for cultural events, festivals, fair, carnivals, exhibitions and workshops. These are the events that have brought the people of Africa together, on the sub-regional and regional basis and indeed outside Africa. The challenge is to adopt an instrument that recognizes and supports these sub-regional and regional arts events.

Well-researched papers on the existing arts events, their status and scope would enable to adopt the required action in this regard and incorporate these events as a critical demission of Africa's action tourism.

Fourth: The arts are the manifestations that have produced the most marketable cultural products that gives Africa the most competitive advantage in world trade. The challenge facing Africa is poor marketing and poor promotion, poor managing of elicit and export of the arts due, mainly is the absence in many African Countries of appropriate policies and legislation that protects Africa's arts heritage.

Fifth: The arts have been the main voice of Africa – the main voice about Africa – the medium for Africa's most critical voice – and hence an area where culture and politics have often clashed. Sadly there have been tendencies to undermine and even ignore the role of African arts as a crucial communication medium in national development. A well-

researched paper would enable consciously strategies on enhancing this role of the arts in Africa's development.

Sixth: the arts are the area where many pan-African associations have been established. Many of these associations have collapsed due to poor government financial support, poor networking; limited administrative capacity of regionally structured associations; the poor state of national association and their inability to affiliate to international associations because of poor financial resource bases. For Africa to take its rightful place in the world politics of the arts, pan African arts associations have to be restructured funded and facilitated to become useful instruments for effective participation of African artists in the global arts politics.

Seventh: The arts are an area where Africans in the Diaspora have become the most viable and sustainable partners and where there is now great need to develop concrete forms of cooperation between Africans and Africans in the Diaspora. This cooperation could make financial resources available for beneficial partnerships in establishing viable cultural industries in Africa especially in such areas as music, film and television industries.

Eighth: The arts are that cultural manifestation where Africa must compete with the rest of the world as she participates in the global village where the use of ICT and other modern technologies are critical in enhancing the economic and market potential of African Arts. An up date on African cultural industries, and their use of ICT and other modern technologies would provide the Africans with the scope to appreciate the technology requirement and the funding needs of Africa's arts industries.

Ninth: The arts are an area where the issues of copyright and intellectual property protection and World Trade Organization related question, dilemmas and even controversies require a pan-African approach. The current World Trade Organization's debate on trade in cultural products is regarded as critical to Africa's presence in the global arts market. A comprehensive paper, up-dating these issues and current concerns would provide Africa with a clear understanding of what should be done to acquire a viable stake in the global arts market.

Tenth: It is in the arts where African youths have begun to show tremendous interest in African culture and where many are already seizing opportunities to earn decent income and recognition from their own peers, the African community and indeed the world public. The potential for African Youths to devote their energies and to reap economic

benefits from participating in African arts can be greatly enhanced through recognition awards. The African Union should see the benefit of creating artist recognition awards as well as the advantages of embracing and patronizing existing pan-African artist recognition awards at sub-regional and regional level which have begun to acknowledge excellence in African arts and to entice patronage of African artists by the entire Africa. The KORA award in music is such an example of successful pan-African recognition awards that have significantly raised the people of African artists.

Eleventh: Employment creation and income generating potential of the arts sector in every African country has been undermined by the critical absence of funding and effective financial investment. In most African countries, one witnesses a scenario where investment into small and medium scale economic enterprises, through state machinery marginalizes the arts sector which is often misunderstood as a risky investment area or a luxury sector that does benefit from prefectorial tax and import duty regimes. This is made worse by the absence of statistical data in many African countries, on the contribution of the arts to national GDP employment creation and poverty reduction.

The present arts funding crisis in Africa should be highlighted and tackled to enhance the potential for Africa to adopt arts funding policies and strategies that recognize the potential of the arts to contribute to socio-economic development, and the arts sectors role in enhancing the African personality, African presence on the World stage.

Cloture

139. Après discussion des éléments du rapport et des recommandations ainsi que des éléments proposés pour l'organisation du congrès y compris le document de projet. la réunion a clôturé ses travaux. Le rapport et ses annexes seront finalisés par les responsables du projet et communiqués aux participants. Les consultations élargies à d'autres experts. institutions et pays permettront notamment d'arrêter les thèmes. sous thèmes et programmes des différentes composantes. ainsi que les contributions financières intellectuelles et techniques.

Annexe I

Eléments pour l'estimation des coûts et l'organisation du Congrès Culturel Panafricain

Eléments pour l'estimation des coûts et l'organisation du Congrès Culturel Panafricain

1) **Dates du Congrès**: 24 novembre – 3 décembre 2003

2) **Composantes du Congrès**

2.1 Un Forum libre : comprenant une plénière, des ateliers, agoras ou comités.

Participants : des experts, des professionnels, des personnalités, des ministres qui s'exprimeront tous librement, à titre personnel.

2.2 Une conférence ministérielle statuaire de l'UA Participants : les ministres de tous les pays membres accompagnés de leurs experts gouvernementaux, et des observateurs.

2.3 Un marché dynamique de produits et services culturels (expositions, spectacles, ateliers de confection etc). Participants : des professionnels, des artistes, des artisans, des exposants.

3) **Participants au Congrès (Forum, Conférence ministérielle et Marché) :**

3.1 Ministres de tous les Etats membres

3.2 Experts gouvernementaux des 53 pays membres de l'UA, à raison de deux experts par pays en moyenne

3.3 Observateurs :

3.4 Professionnels, entrepreneurs, exposants et experts indépendants :

3.5 Troupes artistiques 15 par région x 5 :

3.6 Secrétariats de l'UA et de l'UNESCO, y compris les interprètes, traducteurs et secrétaires (4 langues) :

4) **Contribution du pays hôte**(à titre indicatif)

- 4.1 Accueil et transport local de tous les participants si possible.
- 4.2 Hébergement et nourriture des membres des troupes artistiques dans des internats de lycées/collèges ou de standard équivalent.
- 4.3 Prise en charge du secrétariat de l'UA à l'exception des freelance (voir modèle d'accord à signer par l'UA et le gouvernement pour l'organisation de la Conférence des ministres).
- 4.4 Prise en charge des salles de conférence, des équipements et de la bureautique, pour la conférence (voir modèle d'accord signé)
- 4.5 Prise en charge du personnel local nécessaire (à déterminer).
- 4.6 Prise en charge des salles de spectacles et des aires d'exposition (à déterminer).
- 4.7 Hospitalité (excursions, visites, cocktails etc).

5) **Avant projet de programme :**

- 5.1 **Vendredi-samedi-dimanche :** Arrivée des participants à l'exception des ministres.
- 5.2 **Lundi soir 24 novembre 2003:** Ouverture du Forum en soirée de gala avec allocutions et spectacle.
- 5.3 **Mardi à vendredi :** Travaux du Forum
- 5.4 **Samedi et dimanche :** Rédaction et traduction des rapports. Arrivée des ministres.
- 5.5 **Dimanche soir :** Ouverture de la Conférence ministérielle en soirée de gala avec allocutions et spectacle.
- 5.6 **Lundi à mercredi 3 décembre 2003:** Travaux de la Conférence ministérielle.

6) **Financement**

- 6.1 Pays hôte : voir paragraphe 4 ci-dessus.
- 6.2 U.A. et partenaires : à déterminer.
- 6.3 Pays membres : à déterminer.
- 6.4 Observateurs, entrepreneurs, professionnels, experts non pris en charge et désireux de participer à leurs frais.

7) **Observations**

- 7.1 Il est prévu qu'une mission de l'UA aille négocier les aspects pratiques de l'organisation, quelques temps avant le Congrès.
- 7.2 Une partie du secrétariat de l'UA arrivera quelques jours avant le Forum.
- 7.3 Les propositions d'ouverture officielle des réunions en soirée de gala permettent à la fois de gagner du temps pour les travaux, et d'offrir en même temps des spectacles en soirée de gala qui sont, de toute façon, traditionnellement prévus par le pays hôte, lors des rencontres de cette nature.
- 7.4 A l'exception de la conférence ministérielle, chacun des éléments proposés peut être redimensionné en fonction de la situation.

**REUNION CONSULTATIVE SUR LA
PREPARATION DU CONGRES CULTUREL PANFRICAIN
16 – 18 DECEMBRE, 2002
NAIROBI - KENYA**

PROJET DE PROGRAMME

LUNDI 16 DECEMBRE :

- 09h30 – 10h20** Mots de bienvenue
- Mise en place du Bureau
- Présentation du projet de congrès panafricain. **Par Mr. Diouf (UA) et Mr. Mbuyamaba (UNESCO).**
- 10h20 – 11h00 :** Débat général
- 11h00 :** Pause
- 11h15 – 13h00 :** **PANEL 1 : PASSE DE L'AFRIQUE, TRADITIONS ORALES :**
- Président : Prof. Adande**
Membres : Dr. (Mrs) Segobye
- 13h00 :** Déjeuner libre
- 15h30 – 16h45 :** **PANEL 2 : PENSEE AFRICAINE, SPIRITUALITE, VALEURS :**
- Président : Prof Ezeh**
Membres : Prof. Konaté, M. Oriare Nyarwath et Amb. Camara
- 16h45 :** Pause
- 17h00 – 18h30 :** **PANEL 3 : SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE, TECHNOLOGIES TRADITIONNELLES,**

**ARTISANATS, ARTS DE VIVRE, ET ARTS
VISUELS**

Président : M. Bouda

Membres : M. Dubois, M. Haman

MARDI 17 DECEMBRE

**9h00 – 10h45 : PANEL 4 : ARTS VIVANTS, ARTS DU
SPECTACLE, ARTS AUDIOVISUELS**

Président : M. Tchebwa

Membres : M. Chifunyize et M. Behanzin

10h45 : Pause

**10h45 – 12h00 : PANEL 5 : LES LANGUES, L'ECRIT ET
L'EDITION :**

Président : M. Odera Outa

Membres : M. Gatera et M. Sagara

**12h00 – 13h00 : PANEL 6 : CULTURE ET DEVELOPPEMENT,
CULTURE ET NEPAD :**

Président : Amb. Camara

**Membres : M. Kovacs, M. Sagnia, M. Mbuyamba, Mr.
Luke Ouma et W. Okeyo**

13h00 : Déjeuner

15h00 – 16h00 PANEL 6 (suite)

16h00 – 18h00 : PANEL 7 : POLITIQUES CULTURELLES :

Président : M. Chifunyize

**Membres : M. Mbuyamba, M. Kovacs, M. Sagnia
et M. Diouf**

MERCREDI 18 DECEMBRE

- 9h00 – 13h00 :** Thèmes du congrès, principaux documents, calendrier de préparation, personnes ressources, sources de financement.
- 13h00 :** Déjeuner
- 15h00 – 18h30 :** Projet de programme du Congrès (composantes, ordres du jour etc.)

Annexe III

LIST OF PARTICIPANTS

**AU EXPERTS MEETING
16-18 DECEMBER 2002**

PARTICIPANTS

1. Dr. Alexis B. ADANDE
Enseignant-Chercheur en Archéologie
O1 BP. 1057
Porto-Novo-Benin ou
Département d'Histoire et d'Archéologie (UAC) Université du Bénin
O1BP 526
Cotonou-Benin
Tel. (229) 330849/224363/Fax: (229) 330849
Email: aladande@hotmail.com

2. Mr. Jacques BEHANZIN
Secrétaire Général Fédération Panafricaine des Cinéastes (FEPACI)
01BP2524
Ouagadougou-Burkina Faso
Tel. (226)310258/(229)900770
Fax. (226)311859/(229)386377
Email: behajack@yahoo.com

3. Mr. Islam BHUGAN
Principal Events Management Officer
Ministry of Arts & Culture
7th floor R. Seeneevassen Building Maillard Street
Port-Louis- Republic of Mauritius
Tel: 00(230)210-0442/Fax: 210-0442
Email: ibhugan@mail.gov.mu

4. Mr. Jean-Claude BOUDA
Directeur General
SIAO 01BP3414
Ouagadougou-Burkina Faso
Tel: (226)373256
Fax 226)373260
Email: jc.bouda@cenatrin.bf

5. Mr. Moussa Makan CAMARA
Ambassadeur Représentant
Permanent de l'Organisation
Internationale de la Francophonie Près de l'Union Africaine

Addis Abéba-Ethiopia
Tel: (251-1)504460/Fax: 504461
E-mail: OIF-RPA@telecom.net.et

6. Dr. Eliezer Kwegly F. CHIDUO
University Research Fellow
University of Dar-Es-Salaam
P.O. Box 35110
Dar-Es-Salaam
Tel. (255) 22 240757
Fax: (255) 741-451852
Chiduo@tuki.udsm.ac.tz

7. Mr. Stephen Joel CHIFUNYISE
Consultant
Children's Performing Arts Workshop (CHIPAWO)
P O BOX. MR11 Marlborough Harare-ZIMBABWE
Tel: (263)4870478/(263)4300925
Fax: (263)4309929
Email: chipawo@mango.zw

8. Mr. Jacques DUBOIS
Consultant International
Box.5554 Addis-Ababa Ethiopia
Tel: (251)1712443/Fax : (251)1 71 24 43
Mobile: (251)19206544
Email: orbis.roh@telecom.net.et

9. Mr. Peter-Jazzy EZEH
Lecturer
Department of Sociology & Anthropology
University of Nigeria
Nsukka-Nigeria
Email: pitjazi@yahoo.com

10. Mr. Augustin GATERA
Retraite de l'UNESCO
Secteur le la Culture
B P 6123
Kigali-Rwanda

Tel:00(250)82712/Mobile:00(250)08520081
Fax: 00(250)87216
Email: gateral23@yahoo.com

11. Mr. Mohaman HAMAN
Architecte Urbaniste-CICAT
38, Rue Marx Dormoy
75018 Paris-France
BP 404 Ngaoundere-Cameroun
Tel: 0033142094347/Fax: 0033142094347
Email: haman.mohaman@wanadoo.fr

12. Dr. Augustin HATAR
Senior Lecturer
Head of Department of Fine and Performing Arts
University of Dar-Es-Salaam
P.O. Box 35044
Dar-Es-Salaam
Tel. (255) 22 2410471
Fax: (255) 22 2410471
Email: hatar@udsm.ac.tz

13. Monoko. Corneille K' EH' UM IZE
Secrétaire Permanent du CICIBA-RDC
Ministère de la Culture et des Arts 154/B, Boulevard du 30 Juin
Kinshasa-Gombe
République Démocratique du Congo
Tel. (00243) 9952807
corneillemonoko@yahoo.fr

14. Prof. Yacouba KONATE
Philosophie et critique d'Art
Université d'Abidjan-Cocody
08 BP 2042
Abidjan-Côte d'Ivoire
Tel: (225)22430706
Email: konatey@ci.refer.org

15. Dr (Mr) Mate KOVACS
Consultant
FORINT UTCA 7
1024 Budapest-Hungary
Tel: 00-361-3169807
Email: kovacs_mate@mailbox.hu

16. Prof. Lupwishi MBUYAMBA
 UNESCO Representative
 515 Avenida Friederich Engels Maputo-Mozambique
 Tel 258-1-493434/ Fax: 258-1-493431
 Email: Lmbuyamba@unesco.org
17. M.S. Jane Murago MUNENE
 Film Maker
 P. O. Box 54022
 Nairobi-Kenya
 Tel. 254 2 3741201
 254 2 3745037
 Fax. 254 2 3745036
 Email. cinearts@nbnet.co.ke
18. Mr. Mathew MUOKI
 Chairman
 Panafrican OAU Club Kenya (POCK)
 P.O. Box 52637
 Nairobi-Kenya
 Tel: 254-2-810884/ Fax: 254-2-810513
 Mobile: 254-2-846587
 Email: pock@avu.org
19. Prof. Paul Nchoji NKWI
 Executive Director
 African Population Advisory Council
 Box. 10569-00100
 Nairobi-Kenya
 Tel: 254-2-724852/Fax: 254-2-724855
 Mobile: 254-7220838033
 Email: apacafrika@hotmail.com, nchoji@yahoo.com ou
 ICASSRT
 BP 1862
 Younde-Cameroun
 Tel: 237-223 4227
20. Dr. George ODERA-OUTA
 Lecturer
 Address: Department of Linguistics & literature
 University of Nairobi
 C/o P. Box 21037
 Nairobi-Kenya

Tel: 254-733-720839
254-722-918942
Email: georgeouta@yahoo.co.uk
oderaouta@hotmail.com

21. Mr. Washington OKEYO

ICT Consultant
P.O. Box 20530, 00200 CSQ
Nairobi
Tel. (254) 2 2729624
Cel. (254) 733 606219
Email: washokeyo@yahoo.co.uk

22. Mr. Nyarwath ORIARE

Lecturer
Dept of Philosophy University of Nairobi
Box. 30197 GPO
Nairobi-Kenya
Te: 254-2-334234 Ext.28137
254-722-742234
Email: nyarwath@yahoo.com

23. Ms. Irene OTHIENO

Lecturer
University of Nairobi, Department of French
Box. 30197
Nairobi-Kenya
Tel: 254-2-2718717
Email: iothieno@yahoo.com

24. Mr. Luke Wasonga OUMA

Executive Secretary
Panafrican OAU CLUB Kenya (POCK)
P.O. Box. 52637
Nairobi-Kenya
Tel: 254-2-810884/254-722-846587 Fax: 254-2-810513
Email: pock@avu.org wasonga@avu.org

25. Mr. Emmanuel SAGARA

Secrétaire General ACALAN
Address: Académie africaine des langues
B.P 10 Kouloba
Bamako-Mali
Tel: 00-223-223-84-47/Fax: 00-223-223-84-50

Email: acalan@malinet.ml

26. Mr. Burama SAGNIA

Coordinator

Address: African Itinerant College for Culture and Development

B P 3186

Dakar-Senegal

Tel: 221-8231020/Fax: 221-8222964

Email: b.sagnia@unidep.org/b.sagnia@sentoo.sn

burasagnia@hotmail.com

27. Dr. Alinah Kelo SEGOBYE

(Senior Lecturer in Archeology) Botswana National Cultural Council

Address: University of Botswana History Department (Archeology)

P/Bag 0022

Gaborone-Botswana

Tel: (267)3552186

(267)3972610/71625018

Fax: (267) 585098

Email: Kelo110@hotmail.com/segobye@mopipi.ub.bw

28. Prof. Vincent Geralec SIMIYU

University Lecturer

P.O. Box 30197

Nairobi-Kenya

254-2-2721066

29. Mr. Manda TCHEBWA

Directeur Artistique du MASA

09 B P 2877 Abidjan 09

76. Rue Manzau

Bandalungwa-Kinshasa

Tel: (225)20-213520/20216910

Fax: (225)20-213521/20219519

email: mandatchebwa@hotmail.com

masa@africaonline.co.ci

Email: vgsimiyu@yahoo.com

SECRETARIAT

- 30.M. Marcel Diouf
Head of Education and Culture Division
P.O. Box 3243. Addis Ababa. Ethiopia
Tel. : 51 7 00/51 35 22
Fax . 51 12 03/51 30 36/51 78 44
E-mail marceldiouf@hotmail.com
- 31.Dr. Laban MASIMBA
Senior Policy Officer
Social Affairs Directorate African Union
P O Box. 3242
Addis-Ababa-Ethiopia
Tel: 251-1-518429/Fax: 251-1-517844
- 32.Mrs. Beatrice IRANGI
Secretary/Administrative
African Union
International Bureau for Animal Resources (AU/IBAR)
P. O. Box 30786
Nairobi-Kenya
Tel. 254-2-338544/70/76
254-2-220546. 226565
Email: beatrice.irangi@oau-ibar.org
egehizah@yahoo.com
- 33.Mrs. Marguerite ELIAS
Bilingual Secretary
AU/ADDIS
Addis-Ababa
Tel. 517700/300/Fax. 511203
Email. Marguerite_elias@yahoo.com
- 34.Ms. Ofelia DA SILVA
Assistant Programme Officer for Culture
UNESCO-Maputo
P.O. Box 1397
Maputo-Mozambique
Tel. 258 1 4944 50/258 1 494503
258 1 493434/ Fax: 258 1 493431
Mobile. 258 82 890081
o.da-silva@unesco.org

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

2002

Rapport final (Projet)

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/1511>

Downloaded from African Union Common Repository